

Comme source de revenus pour le Mexique, le tourisme n'en cède maintenant qu'au pétrole, et cette industrie rentable ne cesse de grandir. Plus de six millions de personnes visitent chaque année le Mexique pour son climat, ses plages, son histoire, ses sites archéologiques et l'accueil chaleureux que ce pays leur réserve.

2. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Depuis deux ans, la politique économique mexicaine est dominée par un programme de mesures sévères destinées à contrer l'inflation, qui porte le nom de "Pacte de solidarité économique"; ce pacte se compose à la fois de mesures d'austérité de type conventionnel (resserrement des politiques fiscale et monétaire) et de mesures extraordinaires (contrôles des prix, des salaires et des taux de change). Le programme a permis de réduire l'inflation, qui est passée d'un taux annuel de 159,2 p. 100 en 1987 à 51,7 p. 100 en 1988, puis à 20,3 p. 100 en 1989. Les objectifs généraux de la politique macroéconomique du Mexique, pour 1990, sont de consolider et de poursuivre les progrès réalisés au chapitre de la stabilisation des prix, de soutenir la récupération économique graduelle, de multiplier les investissements nationaux et étrangers et d'améliorer le niveau de vie.

Le produit intérieur brut (PIB) mexicain, après avoir connu des augmentations respectives de 3,7 et de 2,7 p. 100 en 1984 et 1985, a reculé de 3,5 p. 100 en 1986. La reprise a été modérée en 1987, s'établissant à 1,5 pour cent, et a été suivie d'une hausse de 1,1 p. 100 en 1988. La recrudescence de l'activité économique intérieure s'est poursuivie pour une troisième année consécutive en 1989; son taux de croissance a été estimé à 3 p. 100 pour atteindre 200 milliards de dollars¹. La population du Mexique est de 84,5 millions d'habitants et le PIB par habitant se chiffre à environ 2 375 dollars. On s'attend à ce que la hausse annuelle moyenne du PIB, de 1990 à 1994, varie de 2 à 3 p. 100.

Pour donner un nouvel élan à l'économie et la rendre plus ouverte, le gouvernement mexicain a entrepris une série de modifications structurelles, dont l'accession, le 24 août 1986, à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Il s'ensuivit une libéralisation générale de l'activité commerciale se traduisant par l'élimination des licences d'importation, sauf pour 325 des 11 960 numéros tarifaires du nouveau Système harmonisé, par l'abrogation des prix officiels des importations et de la taxe de 5 p. 100 au chapitre de l'expansion des exportations, ainsi que par la réduction des droits d'importation maximums qui sont passés de 100 p. 100 en 1982 à 20 p. 100 en janvier 1988. Ces mesures de libéralisation ont récemment été étendues aux secteurs de l'automobile et de l'informatique, qui étaient auparavant protégés au moyen de licences d'importation.

¹. REMARQUE : Toutes les sommes sont exprimées en dollars américains sauf indication contraire (pesos mexicains, dollars canadiens, etc.).